



**SECRETARIAT DU
VICE-PREMIER MINISTRE ET
MINISTRE DES FINANCES**

Cellule Presse et Communication

COMMUNIQUE DE PRESSE

En référence à la crise du pétrole et à la concertation avec le secteur des transports tenue ce jour, le Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances, Didier Reynders et le Secrétaire d'Etat adjoint au Ministre des Finances, Bernard Clerfayt, proposeront au gouvernement une série de mesures fiscales, entre autres :

- 1) Le délai du payement en matière de précompte professionnel et de TVA, ainsi que le remboursement avancé des crédits TVA
- 2) Remettre effectivement le taux d'accises à 304 EUR par 1000 litres pour le transport de biens
- 3) Des incitants fiscaux pour les investissements dans les véhicules d'entreprises respectueux de l'environnement
- 4) Des incitants fiscaux pour les investissements de sécurité

En concertation avec d'autres membres du gouvernement, Didier Reynders et Bernard Clerfayt examineront les mesures nécessaires qui pourraient être envisagées en ce qui concerne les heures non-productives.

Ce 24 juin 2008, ces mesures seront approfondies en concertation avec les secteurs concernés.

Sophie Van Malleghem
Porte-Parole